

## Déclaration de politique générale

La commune, niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, requiert toute l'attention de l'équipe déléguée par ses habitants pour la diriger. En effet, c'est elle qui gère le quotidien du plus grand nombre. Tout programme d'actions dépend des possibilités financières dont nous disposons avec des incertitudes et interrogations pour l'avenir – proche. Ainsi, nous pouvons notamment citer :

- les quotes-parts sans cesse croissantes de participation aux intercommunales comme le traitement et la valorisation des déchets ménagers, les hôpitaux ;
- les charges liées à la zone de police risquent d'augmenter, aux réformes actuellement discutées du service incendie;
- la libéralisation du secteur de l'énergie;
- le marché du bois, ressource principale et quasi unique de notre commune fortement dépendant du marché européen et donc, instable.

Dans cette conjoncture, nous avons décidé de maintenir les taxes à leur niveau actuel. Sur cette base financière, nos priorités se répartissent en sept grands axes de travail. Ces axes détermineront les choix qui seront posés au niveau de la constitution de notre plan e-triennal et la recherche de différents subsides. En effet, en ce qui concerne les grands travaux, 2007, si ce n'est les travaux prévus, sera une année de constitution de dossiers. Chaque fois que possible, c'est-à-dire en fonction des finances nous étudierons des solutions s'intégrant dans une politique de développement durable :

### 1. Préservation et développement d'un cadre de vie agréable et sécurisé

Notre première priorité est l'amélioration du cadre de vie proche de tous nos citoyens par la recherche de plus de propreté et de sécurité. Une des principales revendications formulées par les habitants au cours de la dernière campagne électorale concernait l'entretien des voiries, l'embellissement du cadre de vie, la propreté et l'entretien des espaces verts, des trottoirs et avaloirs.

*Pour 2007*, les actions suivantes seront et sont déjà entreprises dans l'ensemble des entités :

- Entretien durable et continu des trottoirs, avaloirs et espaces verts;
- En collaboration avec le SI, recherche de subsides pour embellissement des différentes entités par des jardinières, bancs, amélioration du réseau de poubelles publics, embellissement de certains lieux comme les ponts;
- Organisation des équipes d'agents communaux afin de conserver le territoire communal dans un état optimal de propreté;
- Engagement d'un ouvrier supplémentaire, achat d'une brosse pour tracteur en vue de l'entretien des voiries et de matériel nécessaire au bon fonctionnement du travail (somme pour l'achat d'un véhicule);

- Mises en application des sanctions administratives en matière de malpropreté publique et de dépôts sauvages d'immondices;
- Choix des lieux pour implanter la centrale d'épuration de Martilly et de Straimont;
- Réalisation des travaux de voiries déjà adjugés et subsidiés (route de Gribomont à Martilly par Wallimont, Menugoutte à Martilly avec sécurisation pour diminuer la vitesse, 2ème partie de la route de l'Antrogne, égouttage et rénovation de la distribution d'eau rue Paul Mernier à Martilly);
- Aménagement parking près des maisons de village : Vivy et Rivoli;
- Eclairage public aux Roches et Pasay des Forgerons;
- Plan de réhabilitation de « la Maljoyeuse » : constitution.

Une deuxième demande émanait des riverains des routes communales, provinciales ou du MET à forte fréquentation et à forte vitesse en vue d'assurer la sécurité des piétons. La commune se doit de mobiliser et conscientiser les autorités compétentes et de pousser les projets de sécurité, la commune devant jouer son rôle de proximité par rapport aux citoyens.

*Pour 2007*

- Inventaire des lieux à sécuriser et recherche de subsides (plan triennal ou contacts avec les autorités compétentes);
- Relevé en matière de signalisation inadéquate, voire manquante et recherche de solutions avec l'IBSR;
- Dégagement du carrefour de Gribomont;
- Solution pour la barrière de protection au ravin des Rouges Eaux.

## ***2. Rendre notre commune attractive pour des jeunes de 20 à 30 ans et offrir à nos habitants un ensemble de service de qualité***

---

Au niveau de notre population, notre commune se caractérise par un taux démographique qui diminue. Nous comptons un nombre important de personnes de plus de 65 ans (21 %) et un même nombre d'enfant et d'adolescents entre 0 et 14 ans. Par contre, nous comptons seulement 10 % d'habitants qui sont âgés de 15 à 24 ans. Nous devons maintenir les services offerts aux personnes du troisième et quatrième âge et sans doute encore les améliorer mais nous devons également permettre à nos jeunes de rester chez nous et de rendre attractive notre commune à de jeunes couples extérieurs. Pour ce faire, nous devons mettre nos forces vives ensemble : c'est-à-dire grouper les efforts communaux avec les différentes associations existantes oeuvrant dans différents domaines : vie associative, sportive... La commune ne peut et ne doit pas œuvrer seule en ces domaines.

Actions en cours, à venir et qui s'étaleront sur plusieurs années :

- Développement du projet de zones d'aménagement communal concerté afin de rendre les prix des terrains accessibles aux jeunes de l'entité;
- Développer une offre de places d'accueil de 0 à 2ans ½ suffisante, en collaboration avec le CPAS;
- Maintien des écoles dans chacune des entités;
- Mise en place de dispositifs d'amélioration continue de notre enseignement;
- Maintien et développement d'un accueil extrascolaire de qualité;
- Prise en charge de la rénovation ou de la création d'un outil fonctionnel destiné aux pratiques sportives;
- création d'activités dans la tranche d'âge des 30 à 50 ans.

*Pour 2007 :*

- Introduction du dossier d'une nouvelle école pour Herbeumont;
- contacts avec les différentes associations;
- dépôt d'un nouveau projet pour les jeunes au Conseil d'aide à la jeunesse;
- élaboration d'un projet transgénérationnel;
- participation communale au service créé par Promemploi sur la garde des enfants malades.

### ***3. Aboutissement du « plan communal de développement rural »***

---

Le PCDR est capital pour le développement de notre belle commune dans les 10 ans à venir.

### ***4. Tourisme et valorisation du patrimoine***

---

Nous devons nous attacher à diversifier nos recettes financières, et, tout en respectant notre cadre de vie, et développer une de nos forces : le tourisme. Nous allons devoir travailler d'arrache-pied à notre politique et les stratégies de développement en ce domaine, trouver de nouveaux créneaux qui exploitent nos ressources et ce, avec le syndicat d'initiative et tous les organismes compétents en la matière.

*Pour 2007 :*

- soutien actif au Syndicat pour qu'il puisse assurer ses missions;
- création d'un folder de présentation des différents chemins d'Herbeumont (moulins, lavoirs, calvaires.. ) financé par leader + et écrit par Dany DEPPE ;
- création d'un circuit de promenades reliant l'ensemble des villages via le syndicat d'initiative : constitution du dossier;
- développement des axes choisis dans leader + dont J. Guillaume est président;
- participation au projet Interreg III via la maison du tourisme Semois;
- dégagement des points de vue en collaboration avec le contrat rivière Semois –Semoy dont J. Guillaume est devenu Président en janvier;
- aménagement de la plage à la Garenne en complément du barrage construit au Moulin des Nawés : constitution du dossier en vue d'un accord pour présentation au CGT en vue de l'obtention de subsides;
- analyse de l'aménagement de la plage à Straimont;
- Travaux à la chapelle St-Roch : suivi actif du dossier;
- Travaux au château d'Herbeumont (phase 3 et 4) : suivi actif du dossier.

#### ***5. Maintien – préservation et développement du bien communal, voirie et égouttage***

---

Un ensemble de travaux d'entretien doivent être réalisés au sein de notre commune. Ils feront l'objet d'une analyse pour constituer le plan triennal ou être réalisés sur fond propre

*- Pour 2007 :*

- Réfection des murs de soutènement;
- Réfection de la façade du presbytère d'Herbeumont;
- Réfection de la toiture du local des ouvriers de Straimont, des garages à Herbeumont;
- Modernisation des ateliers d'Herbeumont;
- Réfection des chemins agricoles et forestiers (4 km /an);
- Installation d'une station de relevage rue de Bravy : constitution du dossier + 300m égouttage gravitaire rue de Bravy.

Une gestion pertinente de la forêt, en collaboration avec la DNF, tant d'un point de vue économique qu'environnementale, sera recherchée au cours de la législature.

## *6. Gestion des finances communales*

---

L'analyse de fonctionnement des différents postes retiendra toute notre attention au cours de 2007 et suivantes :

- gestion du home;
- gestion informatique;
- gestion de l'énergie;
- gestion des assurances.

## *7. Communication et information de la population*

---

- possibilité offerte à tous citoyens d'interpeller le Conseil communal selon les règles définies dans le ROI du Conseil communal;
- assurer la transparence des décisions prises via notamment l'Herbeumont infos 4 /an;
- organiser une information de la population sur les grands projets développés dans la commune.

Ce programme n'est pas exhaustif ; il implique une motivation réelle de chacun des membres du Collège, du Conseil communal, du personnel communal. D'autres axes peuvent venir se greffer à ceux cités au cours de la législature.

Il nécessite un plan d'actions étalé dans le temps, la recherche de subsides et la responsabilisation du citoyen en général, car nous sommes tous sur le même bateau. Ensemble, retrouvons-nous les manches pour rendre Herbeumont plus belle, plus agréable et plus attractive !